

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 99 (1973)
Heft: 18: SIA spécial, no 3, 1973

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Dans ce numéro, le président central de la SIA, M. A. Cogliatti, expose les lignes directrices de la politique définie par le Comité central. On remarquera la place importante qu'y tient l'information. Comme le savent nos lecteurs, la SIA est décidée à mettre en œuvre les moyens nécessaires à cette information, puisqu'elle a acquis le contrôle de la Schweizerische Bauzeitung et du Bulletin technique de la Suisse romande, groupés sous l'égide de la S.A. des Editions des associations techniques universitaires.

Pour le Bulletin technique, loin de constituer une absorption par une organisation d'Outre-Sarine, cette fusion représente l'assurance d'un futur développement en tant qu'organe des éléments romands de nos associations professionnelles. Une des clés de cette évolution est l'abonnement obligatoire pour les membres de la SIA, qui auront à sanctionner par un vote individuel la décision prise à l'unanimité par l'assemblée des délégués du 1^{er} juin dernier.

La nécessité d'une information active de la part de la SIA, aussi bien auprès du public que de ses membres, est imposée par de nombreux secteurs. Sans le moins du monde renier le caractère individualiste de la profession d'ingénieur ou d'architecte, nous devons prendre conscience de nos intérêts professionnels communs et savoir les faire valoir de façon cohérente ; la formation continue, les relations avec les pouvoirs publics, l'image de notre profession remise en cause en raison de son influence sur l'environnement, les relations interdisciplinaires, autant de problèmes qui touchent chacun d'entre nous.

Un périodique qui soit réellement l'organe de tous les membres de la SIA est l'un des moyens efficaces de traiter de nos problèmes communs. Il sera bon de se le rappeler lors de la votation sur le principe de l'abonnement obligatoire. Cette position privilégiée d'organe officiel comporte de nombreuses obligations, notamment celle d'être le périodique où se retrouvent toutes les branches représentées à la SIA. C'est là une des préoccupations essentielles de la rédaction du Bulletin technique. Une autre en est l'amélioration constante de la qualité de la matière présentée. La collaboration amorcée avec la Schweizerische Bauzeitung nous ouvre de nouvelles possibilités.

On voit donc que la réorganisation des publications techniques suisses de rang universitaire apporte au Bulletin technique de la Suisse romande tous les éléments pour aborder son deuxième centenaire avec une vigueur accrue.

J.-P. WEIBEL,
Rédacteur en chef.